

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2021-0045

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides **SANYTOL LACTIC NA-APP**,*

de la société

GRUPO AC MARCA

enregistrée sous le numéro

BC-NR051203-32

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 09 aout 2021,

Considérant que le produit répond au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1, section b du règlement (UE) N°528/2012 ;

Considérant que le rapport final de l'étude de stabilité long terme pour le produit représentatif du méta RCP 2, dans son emballage commercial, devra être fourni en post-autorisation dans un délai de 12 mois.

Considérant que l'étude de la corrosion localisée devra être fournie dans un délai de 12 mois pour confirmer la classification « corrosif pour les métaux » des méta RCP 1 et 3.

Considérant que le point éclair et le point d'auto-inflammation du liquide d'imprégnation pour le méta RCP 3 devront être fournis dans un délai de 12 mois afin de confirmer la classification « liquides inflammables » de ce méta RCP.

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

Le rapport final de l'étude de stabilité long terme pour le produit représentatif du méta RCP 2, dans son emballage commercial, devra être fourni en post-autorisation.

L'étude de la corrosion localisée devra être fournie pour confirmer la classification « corrosif pour les métaux » des méta RCP 1 et 3.

Le point éclair et le point d'auto-inflammation du liquide d'imprégnation devront être fournis pour le méta RCP 3 afin de confirmer la classification « liquides inflammables » de ce méta RCP.

Ces données sont à fournir en post-autorisation dans un délai de 12 mois.

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation du produit.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le

19 OCT. 2021


Charlotte GRASTILLEUR
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	SANYTOL LACTIC NA-APP
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	2, 4

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Grupo AC Marca, S.L.
	Adresse	Avda Carrilet 293-297 08907 - L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
Numéro de demande	BC-NR05203-32	
Type de demande	Demande d'autorisation nationale de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045	
Date d'autorisation	Se reporter à la première page de la décision	
Date d'expiration	Se reporter à la première page de la décision	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Grupo AC Marca, S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet 293-297 08907 - L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 es i Riells Barcelone Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République Tchèque

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46, NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46, NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Jungbunzlauer Suisse AG St. Alban-Vorstadt 90 4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique (technique)	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,457	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0,36	1,584
1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0	1,98
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid		Chélateur	2809-21-4	220-552-8	0	0.1736

2.2. Type de formulation

AL- Liquide prêt à l'emploi - Lingettes imprégnées

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	META RCP 1 : DEO TEXTILE SPRAY
----------------	--------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique (technique)	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90	0,90
1-Hydroxyethylidene-1,1diphosphonic acid		Chélateur	2809-21-4	220-552-8	0.1624	0.1736
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0.4575	0.4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0.36	0.396

2.2. Types de formulations

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Corrosif pour les métaux : Catégorie 1
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H290 : Peut être corrosif pour les métaux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux H290 : Peut être corrosif pour les métaux
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des textiles

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des textiles
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, textiles non lavables ou textiles difficiles à laver
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : \approx 8 pulvérisations / m ² de textiles Temps de contact: 15 minutes A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 250 mL à 600 mL

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Vaporiser uniformément le produit à 20 cm du textile à traiter.
- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Éviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Éviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPÉCIAL TEXTIL PROTECT				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid		Chélateur	2809-21-4	220-552-8	0,1736
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0,396

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT TEXTILE DESINFECTANT ODEURS ANIMAUX PLUS				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-01-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90

1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid		Chélateur	2809-21-4	220-552-8	0,1736
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0,396

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	META RCP 2 : CONCENTRATE
-----------------------	--------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2,4
----------------------------	-----

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active (technique)	79-33-4	201-196-2	0,938	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,769	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	1,44	1,584
1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98	1,98

2.2. Types de formulations

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surface-produit concentré

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Désinfectants pour les surfaces en contact avec les aliments pour l'homme et l'animal
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection des surfaces dures (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application: 2 pressions sur un chiffon humide / une éponge humide / m ² Temps de contact: 15 minutes A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 27 mL à 2 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit sur une éponge ou un chiffon bien essoré et étaler sur la surface.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Lors de l'application du produit sur le chiffon ou l'éponge puis lors de l'essuyage des surfaces à traiter, tenir la bouteille hors de portée des enfants.
- Éviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Éviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.
- Une fermeture de sécurité pour enfants est requise.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré Eucalyptus				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,938
1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	1,584
1-Deoxy-1-(méthyl-(C8-10-alcanol)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré OCEAN				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	1,584
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré CITRON				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-02-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	1,584
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	META RCP 3 : WIPES
----------------	--------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active (technique)	79-33-4	201-196-2	0,90	0,90
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0.4575	0.4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0.36	0.396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-alcaneoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0.6875	0.6875

2.2. Types de formulations

Lingettes imprégnées

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Corrosif pour les métaux : Catégorie 1 Liquides inflammables, catégorie 3
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H290 : Peut être corrosif pour les métaux H226 : Liquide et vapeurs inflammables
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H290 : Peut être corrosif pour les métaux H226 : Liquide et vapeurs inflammables
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surface- lingettes imprégnées

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Désinfectants pour les surfaces en contact avec les aliments pour l'homme et l'animal
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection des surfaces dures (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Lingettes
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 2 lingettes/m ² . Temps de contact : 5 minutes A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Sachet multicouches (12µ PET + 70µ PE/EVOH/PE) contenant de 3 à 120 lingettes

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.
- Refermer soigneusement le paquet après ouverture

5.2. Mesures de gestion de risque

- Éviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Éviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Sanytol désinfectant Lingettes 4 actions				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(méthyl-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0,6875

Nom commercial	Sanytol désinfectant Lingettes Cuisine				
Numéro d'autorisation	FR-2021-0045-03-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-alcanoil)amino)-D-Glucitol		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0,6875